

Nouveau calendrier de recueil et parution du décret "coupes" - Décryptage

 Publié le 3 février 2025

 De Uniopss

HANDICAP

Analyse



INFO NATIONALE



Le 29 janvier 2025 est paru le décret portant création d'un traitement de données à caractère personnel relatif au modèle de financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes mineures et jeunes adultes en

situation de handicap. Cependant, ce décret ne précise que les modalités de traitement des données recueillies, mais pas les dates de "coupes" proprement dites. Cette fiche expertise fait le point sur le nouveau calendrier de recueil, les apports du décret et les questionnements politiques qui subsistent.

Les adhérents trouveront en pièce jointe le support du GTN SERAFIN-PH et la fiche expertise.

Contact : Juliette CAPELLE : jcapelle@uniopss.asso.fr

[Lien vers le décret](#)

Analyse du 03/02/2025

Auteur du document : Juliette CAPELLE - Conseillère Autonomie Handicap et Domicile

Numéro de fiche

112.89 Ko